



Département de l'Ardèche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

Séance du 17 juin 2026

Nombre de membres	
Afférent au CC	En exercice
71	71
Présent	Votant
57	65

Date de convocation

11 juin 2026

Mobilité – Aide à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE) – Reconduction du dispositif

**N° de la délibération
2026-400**

Secrétaire de séance :
Jimmy GAILLARD

Le 17 juin à dix-huit heures trente,

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo s'est réuni à la Salle La Fabrique à Larnage sous la présidence de Mme Delphine COMTE

Etaient présents : MM. Pascal BALAY, Pascal BAUDE, Mme Emilie BENICOURT, MM. Pascal BIGI, David BONNET, Mme Laëtitia BOURJAT, M. Patrick CETTIER, Mmes Christiane CHERAR, Catherine CHOL-BERTRAND, MM. Pascal CLAUDEL, Lionel COMBRET, Mme Delphine COMTE, MM. Thierry DARD, Bruno DARNAUD, Nicolas DAUJAN, Mmes Céline DEBHANE, Christèle DEFRANCE, Hélène DE MONTGOLFIER, M. Denis DEROUX, Mme Armelle DESLANDES, M. Sébastien DEVISE, Mme Amandine ECHASSERIEAU, MM. Bruno FAURE, Gilles FLORENT, Mmes Béatrice FOUR, Annie FOURNIER, MM. Benjamin GAILLARD, Jimmy GAILLARD, Michel GAY, Jean-François GUEGUEN, Mme Sandrine GUICHARD, Rémy IAPTEFF, Olivier JUNIQUE, Jean-Luc LAQUET, Cyril LAURENT, Patrick LEYNAUD, Franck MENEROUX, Alain MESBAH-SAVEL, Georges MEYER, Mme Stéphanie NOUGUIER, MM. Antoine PARIS, Gilles PERRIER, Jacques POCHON, Mmes Agnès PORTAL, Isabelle POUILLY, MM. Jean-Luc REYNAUD, Ludovic ROBERT, Gérard ROBERTON, Mme Véronique SALETTE, MM. Pascal SEIGNOVERT, Bruno SENECLAUZE, Mme Aurore SUIFFET, MM. Xavier TRAVERSE, Jean-Paul VALLES, Mme Amélie VIGNE, MM. Jean-Christophe WEIBEL, Mme Chantal ZEIMET-BASSET.

Avaient donné pouvoir : Xavier ANGELI à Delphine COMTE, Guy LAMBERT à Cyril LAURENT, Olivier VALETTE à Aurore SUIFFET, Vincent ROBIN à Gérard ROBERTON, Laurent BARRUYER à Chantal ZEIMET-BASSET, M. Jérôme BODIN à Véronique SALETTE, Pierre GUICHARD par Amandine ECHASSERIEAU, Damien GOT à Sandrine GUICHARD

Etaient représentés par leur suppléant(e) : Sandrine PEREIRA par Lionel COMBRET, Mme Cécile GRUAT-LAFORME par Sébastien DEVISE, M. Emmanuel DOCHIER par Sandrine GUICHARD.

Etaient excusés : Mme Emeline BLANCHARD, M. Michel BRUNET, M. Franck LIO-TIER, M. Fabrice LORIOT. Mme Soumaya BEN MAIMOUN, M. Didier REBOULLET.

Dans le cadre de son PCAET, ARCHE Agglo a validé la mise en place d'une aide à l'achat de VAE au conseil communautaire du 24 mars 2021, applicable depuis juin 2021. Le dispositif arrive à échéance en juin 2026.

Pour mémoire, le dispositif voté par délibération n°2021-230 prévoit les éléments suivants :

- ✓ Aide d'un montant maximal de 15% du prix d'achat, plafonnée à 150 €, valable pour un vélo neuf d'une valeur maximale de 4 000 €,
- ✓ Une aide par foyer fiscal pour les résidents du territoire, mais cumulable avec d'autres offres
- ✓ Vélos cargos éligibles
- ✓ Aide d'un montant maximal de 15% du prix d'achat pour les vélos adaptés aux PMR, plafonnée à 300 €
- ✓ Aide valable après achat effectué auprès des vélocistes du territoire sous convention (Maison du Cycle, Tour-Cycle, Giraud, Velodis, Intersport)

Signé
électroniquement
par : Présidente
ArcheAgglo

Date et heure de publication : 25/06/2026 11:58:42
Date de signature

Le budget 2026 a été fixé à 35 000 € de dépenses, dont 10 800 € déjà dépensé à ce jour.

Les éléments de bilan du dispositif sont les suivants :

- ✓ 962 aides versées (coût de 115 000 €), touchant 3.7% des foyers fiscaux du territoire
- ✓ Les vélocistes ont enregistré 2 050 000 € de chiffre d'affaires sur les vélos ayant bénéficié de l'aide à l'achat d'ARCHE Agglo (sans prendre en compte l'activité entretien du vélo)

Considérant la proposition de renouveler le dispositif à l'identique pour une année ;

Considérant le règlement d'aide ;

Considérant l'avis du bureau du 4 juin 2026 ;

Après en avoir délibéré à :

- 65 Voix pour
- 0 Voix contre
- 0 Abstention

Le Conseil d'Agglomération :

- **APPROUVE** le renouvellement du dispositif d'aide à l'achat de VAE jusqu'en juin 2027 et le règlement ci-annexé.
- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document afférent à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Tous les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait certifié conforme,

Mercuriol-Veaunes, le 17 juin 2026.

La Présidente,

Delphine COMTE